

Droit de réponse

Communiqué Les Ecologistes Europe Ecologie Les Verts Gers



Droit de réponse

Auch, le 8 juillet 2026

A l'attention du rédacteur en chef de l'agence du Gers de La Dépêche du Midi

Droit de réponse

Bonjour

Dans votre édition datée du 3 juillet 2026, vous publiez un entretien avec Camille Bonne, nouveau maire d'Auch, réalisé par Benjamin Calvez.

En clôture de ses déclarations, M. Bonne se livre à une attaque en règle contre les anciens élus écologistes en ce qui concerne leur position sur la vidéoprotection. Il affirme que « les écologistes étaient contre, idéologiquement ». Soit il ne connaît pas ses dossiers, soit il est de mauvaise foi. En effet, cette affirmation est totalement inexacte.

Les élus écologistes étaient membres de la majorité lors de la précédente mandature, avec pour base le programme porté par Christian Laprèbende, qui annonçait la mise en place de la vidéoprotection. Les élus écologistes ne se sont jamais opposés à une vidéoprotection dans l'espace public, respectant les droits des personnes et les libertés fondamentales.

Le « cadre légal » mis en avant par M. Bonne a été préparé par l'adjointe écologiste en charge de la démocratie locale, qui a mené une concertation avec les citoyens afin d'élaborer une Charte d'éthique dès juin 2021, incluant un comité d'éthique. Ces dispositions ont été approuvées par le conseil municipal du 24 septembre 2021.

Aussi, nous vous demandons d'insérer un droit de réponse dans vos prochaines éditions, de préférence sous la forme d'un entretien avec les anciens élus écologistes, afin de respecter l'équité de l'expression sur ce sujet, le rétablissement de la véracité des faits auprès des Auscitaines et des Auscitains, et de donner une information fiable auprès de vos lecteurs concernant la position des écologistes sur la vidéoprotection et leur action dans ce domaine au cours du mandat municipal 2020-2026.

Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter dans les meilleurs délais.

Cordialement

Signataires :

Henri Chavarot, 2e adjoint au maire d'Auch de 2020 à 2026

Sylviane Baudois, 7e adjointe au maire d'Auch de 2020 à 2026

Philippe Marcellin, conseiller municipal délégué d'Auch de 2020 à 2026

Bénédicte Mello, conseillère municipale d'Auch et 2e vice-présidente de l'agglomération

Grand Auch – Coeur de Gascogne de 2020 à 2026

Rui Oliveira Santos, conseiller municipal et 10e vice-président de l'agglomération Grand Auch

– Coeur de Gascogne de 2020 à 2026.

Contact presse : Sylviane Baudois - 06 83 20 51 96

Groupe local Les Ecologistes - 77 rue Victor Hugo – 32000 Auch